syctom
l'agence métropolitaine des déchets ménagers

IVRY PARIS XIII

GROUPE DE TRAVAIL BIODECHETS

30 MARS 2016

cndp Commission nationale du **débat public**

Vous donner la parole et la faire entendre.

Le garant de la concertation

Jacques Roudier

syctom
l'agence
métropolitaine
des déchets
ménagers

ORDRE DU JOUR

Ordre du jour

- **Zero Waste France** : Analyse des prévisions de gisement du Syctom / Mesures biodéchets du Plan B'OM – 20'
- **ADEME** : Etat des lieux de la collecte et du traitement des biodéchets en France – 10'
- **Echanges** – 20'
- **Métropole européenne de Lille / Lorient Agglomération** : Modalités de collecte et de traitement des biodéchets : retours d'expérience – 30'
- **Syctom** : Potentiel de gisement des biodéchets et politique d'incitation du Syctom – 10'
- **Echanges** – 20'
- **Syctom** : Présentation des options d'accueil et de traitement des biodéchets dans le projet à Ivry-Paris 13 – 10'
- **Echanges** – 20'

syctom
l'agence
métropolitaine
des déchets
ménagers

RAPPEL DU PROJET ET DES REFLEXIONS SUR SON EVOLUTION

syctom
l'agence métropolitaine des déchets ménagers

Rappel des objectifs du projet (1/2)

- Valoriser les déchets ménagers dans le respect de la hiérarchie européenne des modes de traitement, déclinée dans les objectifs du PREDMA
- Assurer la continuité du service public en appliquant le principe de proximité
- Mettre en œuvre un principe de réversibilité pour intégrer les futurs progrès technologiques et la réduction espérée des quantités de déchets à traiter
- Mettre en œuvre les meilleures technologies disponibles dès la mise en service et tout au long de l'exploitation

syctom
l'agence métropolitaine des déchets ménagers

Rappel des objectifs du projet (2/2)

- Assurer une intégration architecturale et paysagère exemplaire prenant en compte les grands projets d'aménagements urbains d'Ivry-sur-Seine et de Paris
- Mettre en œuvre des moyens de transport alternatifs à la route
- Dimensionner les investissements au niveau optimal
- Obtenir un coût global de traitement maîtrisé
- Mettre en œuvre une charte de qualité environnementale, intégrant une démarche de haute qualité artistique et culturelle (HQAC)

Le projet issu du dialogue compétitif

Dimensionnement et principe de fonctionnement

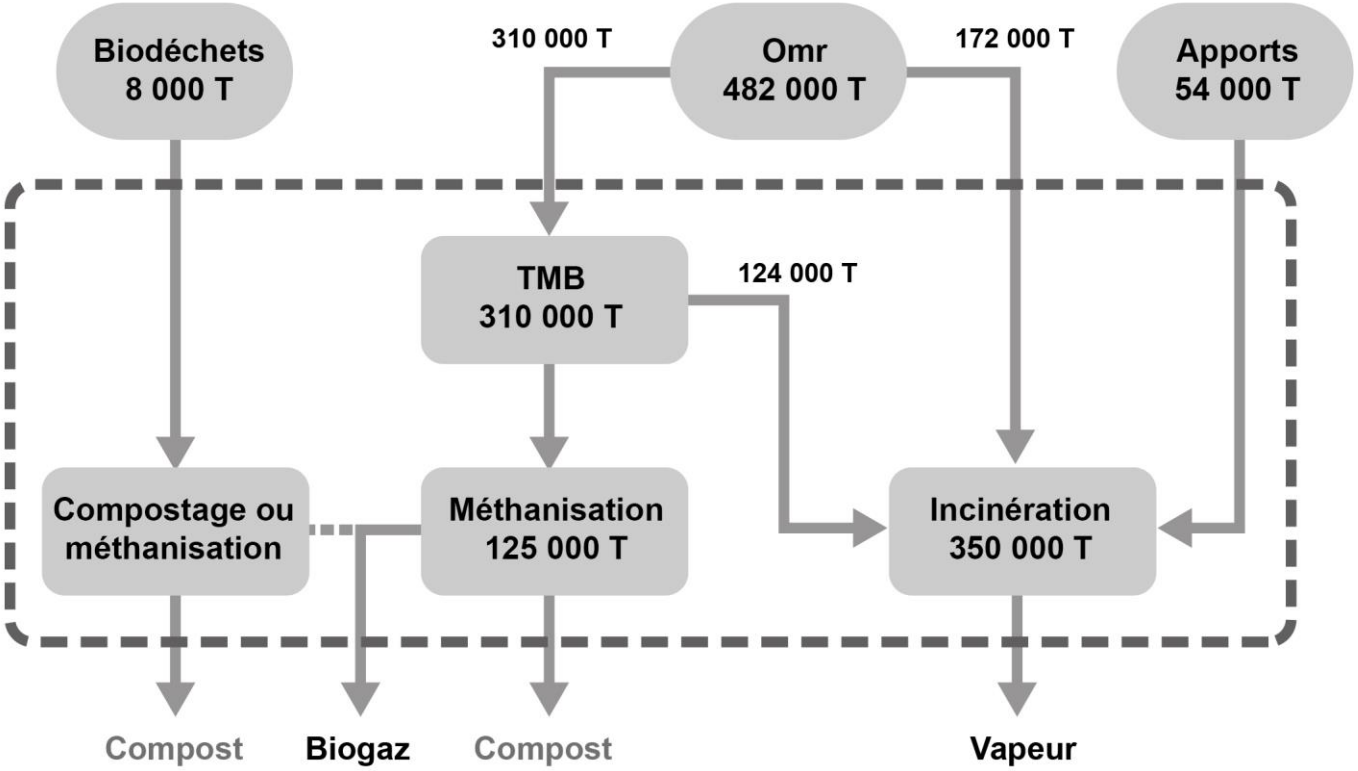

syctom
l'agence métropolitaine des déchets ménagers

Le projet issu du dialogue compétitif

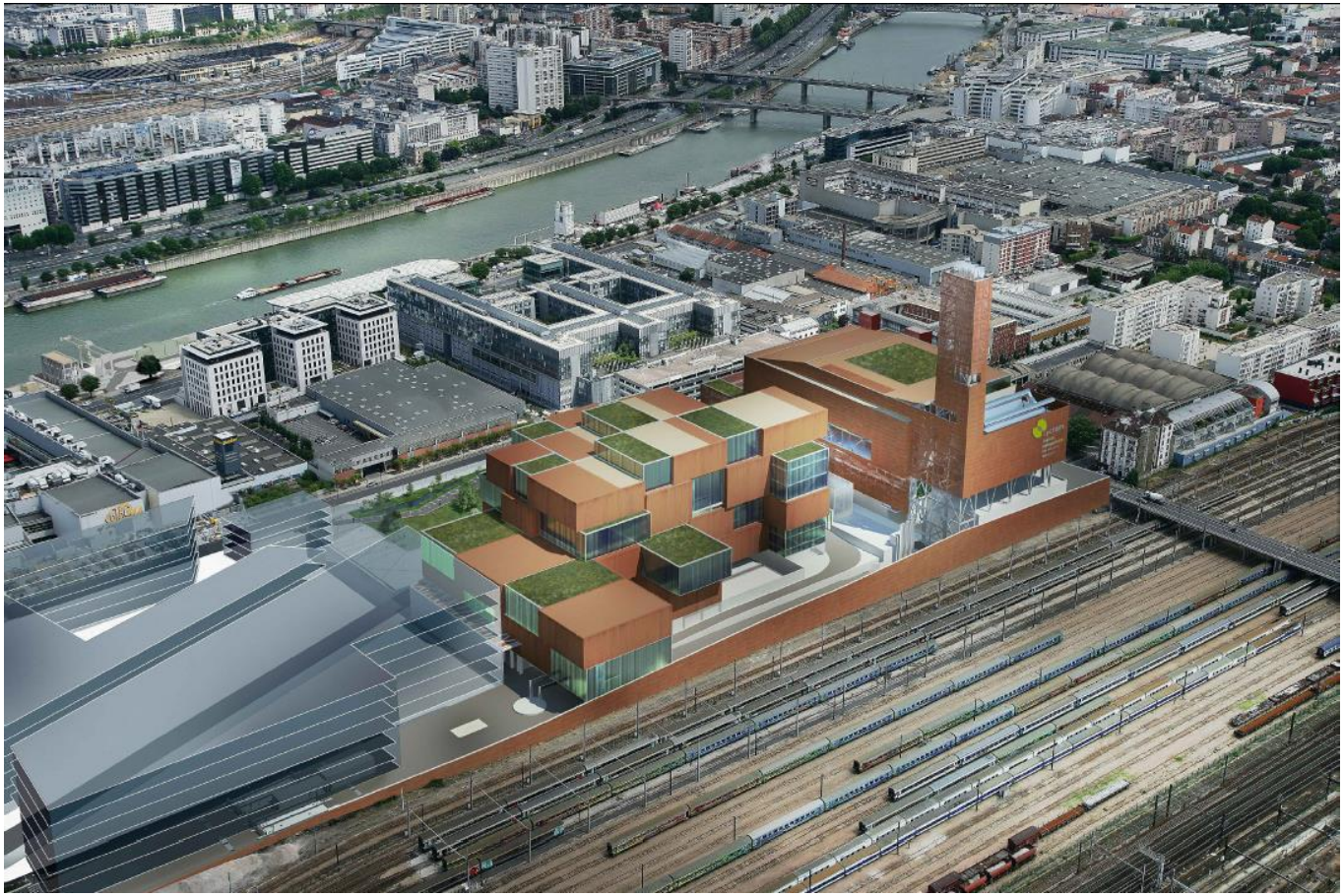

vue aérienne

Evolutions et invariants du projet

Objectifs du Syctom dans l'évolution du projet

- Adapter le projet aux objectifs des communes et de la Loi sur la Transition Energétique pour la Croissance Verte :
  - Trouver une **alternative à la méthanisation sur site**
  - **Renforcer l'accueil des biodéchets**, accompagnant la mise en place des collectes séparatives de biodéchets dans les communes

- Permettre une séparation des fractions combustibles, organiques et recyclables, afin de **conserver une réduction de moitié des tonnages incinérés**

syctom
l'agence métropolitaine des déchets ménagers

Calendrier prévisionnel de la concertation

COMITÉ DE SUIVI
8 février 2016 - Centre Ivry-Paris XIII

GROUPE DE TRAVAIL N°1 - GISEMENT
10 mars 2016 - Mairie d'Ivry-sur-Seine

GROUPE DE TRAVAIL N°2 - BIODÉCHETS
30 mars 2016 - Mairie du 13ème arrdt de Paris

GROUPE DE TRAVAIL N°3 - ALTERNATIVE À LA MÉTHANISATION SUR SITE / VALORISATION ÉNERGÉTIQUE
04 avril 2016 - Mairie du 13ème arrdt de Paris

COMITÉ DE SUIVI
21 avril 2016 - Centre Ivry-Paris XIII

GROUPE DE TRAVAIL N°4 - INTÉGRATION DU PROJET / ACCOMPAGNEMENT DU PROJET
12 mai 2016 - Mairie d'Ivry-sur-Seine

COMITÉ DE SUIVI
27 mai 2016 - Centre Ivry-Paris XIII

Réunion publique
Juin 2016 - Ivry-sur-Seine

DÉROULÉ DE LA CONCERTATION

Bilan de la concertation

syctom
l'agence
métropolitaine
des déchets
ménagers

Potentiel de gisement des biodéchets

Estimation du tonnage de biodéchets collectés

130 000 tonnes de biodéchets estimés à 2023

	Biodéchets		
	kg/hab/an	population	tonnages totaux (t)
2018	4	5 817 357	23 269
	50	465 389	23 269
Part population participant au tri /pop totale		8 %	
Part du territoire couvert par une collecte de biodéchets		13 %	
2023	22	5 912 741	130 080
	50	2 601 600	130 080
Part population participant au tri / pop totale		44%	
Part du territoire couvert par une collecte de biodéchets		69 %	

NB : hors déchets verts

syctom
l'agence métropolitaine des déchets ménagers

Conséquence sur les besoins de traitement estimés

	Situation projetée en 2023		
	estimée en 2010 par le Syctom	estimée en 2010 par C3R	**Nouvelle projection Syctom**
Population (hab)	6 152 000	6 039 935	**5 912 741**
CS emb + papier hors verre (kg/hab)	47,6	47,6	**37,0**
Verre (kg/hab)	30,3	30,3	**23,0**
Biodéchets (kg/hab)	3,3	12,0	**22,0**
OMr (kg/hab)	296,0	261,0	**287,0**
Total DMA (kg/hab)	377,2	350,9	**369,0**
Total DMA (t)	2 320 534	2 119 413	**2 174 310**
Besoin de traitement des OMr (t)	1 823 453	1 581 497	**1 694 892**

Chiffres présentés en concertation post-débat de 2010

syctom
l'agence
métropolitaine
des déchets
ménagers

Politique incitative du Syctom en faveur de la collecte séparative des biodéchets

Politique incitative du Syctom en faveur de la collecte séparative des biodéchets

Soutien technique

Attribution de l'appel d'offres « Réception et traitement de biodéchets » pour 2016-2019

- SARVAL à Saint-Denis (site de transfert puis méthanisation)
- GENERIS à Villeneuve-Saint-Georges (site de transfert puis méthanisation)

Lancement d'un appel d'offres complémentaire pour la réception et le traitement des biodéchets

Objectifs : mailler le territoire avec un nombre d'exutoires plus importants / proposer des solutions de traitement multiples (compostage et méthanisation)

Attribution envisagée fin 2016

Politique incitative du Syctom en faveur de la collecte séparative des biodéchets

Lancement d'un marché d'études destiné à accompagner les collectivités volontaires pour la mise en place de collectes séparatives de biodéchets

- Réalisation d'enquêtes terrain
- Analyse des coûts de collecte par étape
- Dimensionnement et estimation financière de la collecte
- Préparation amont à l'expérimentation
- Suivi et bilan de l'expérimentation

Première collecte séparative attendue : 1er janvier 2017

Lancement d'un appel d'offres pour l'étude des gisements des gros producteurs (durée : 4 ans)

Attribution envisagée fin juin 2016

Politique incitative du Syctom en faveur de la collecte séparative des biodéchets

Soutien financier

(Décembre 2015) **Montant des redevances 2016** des collectivités réduite à 5 € par tonne pour les bio-déchets (hors déchets verts) pour une période expérimentale de 3 ans

(Décembre 2015) **Soutiens aux collectivités** pour la progression pour le développement des bio-déchets de 30€/tonne de bio-déchets (non déclassés) pour une période expérimentale de 3 ans (2016-2018) sauf si le Syctom prend en charge par ailleurs la collecte expérimentale des bio-déchets.

(Juin 2015) **Adoption du nouveau Plan de Prévention** : soutien aux équipements de pré-collecte, aux actions d'accompagnement et aux projets innovants

Politique incitative du Syctom en faveur de la collecte séparative des biodéchets

Rappel des montants engagés dans le cadre du Plan de Prévention du Syctom :

2013 (réalisé) :	**1,1 M€**
2014 (réalisé) :	**1,7 M€**
2015 (réalisé) :	**1,6 M€**
2016 (prévision) :	**6,2 M€**

syctom
l'agence
métropolitaine
des déchets
ménagers

Quel traitement des biodéchets dans le projet à Ivry-Paris 13 ?

syctom
l'agence
métropolitaine
des déchets
ménagers

Les biodéchets dans l'offre issue du dialogue compétitif

Rappel du cahier des charges et du volet biodéchets issu du dialogue compétitif

- **Dimensionnement prévu dans le cahier des charges** : accueil et traitement de 8 000 tonnes de biodéchets
- **Traitement prévu par le cahier des charges :** compostage ou méthanisation
- **Traitement privilégié par l'attributaire :** compostage sur site

Principe fonctionnel du traitement sur site des biodéchets prévu dans le marché

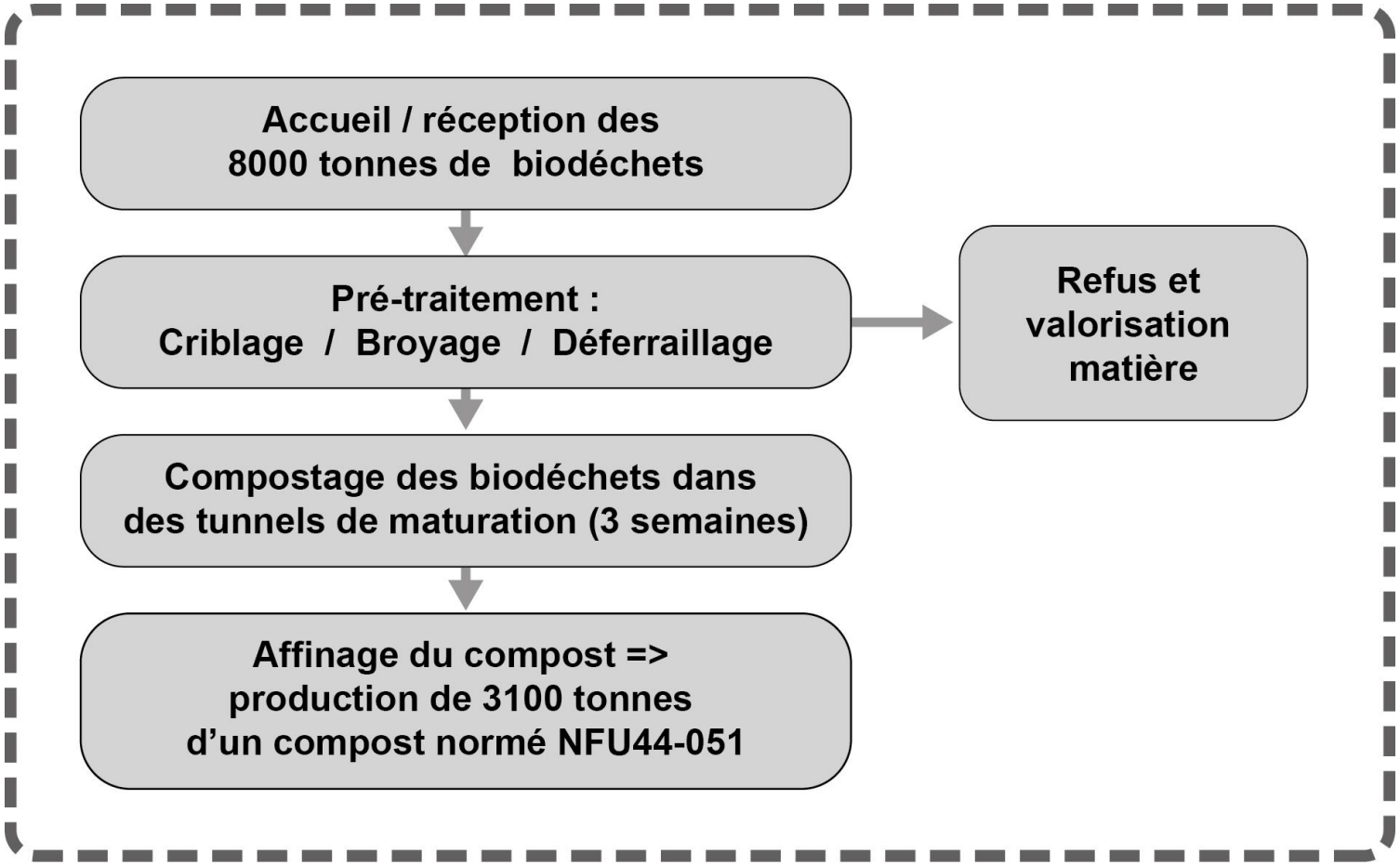

syctom
l'agence
métropolitaine
des déchets
ménagers

Quel accueil complémentaire des biodéchets ?

Quel accueil complémentaire des biodéchets ?

Pourquoi une évolution du projet sur l'accueil des biodéchets ?

- Une évolutivité de l'accueil des biodéchets envisagée dans le cahier des charges
- Une adaptation aujourd'hui souhaitée par le Syctom en cohérence avec les volontés affichées des collectivités locales et avec la Loi sur la Transition Energétique pour la Croissance Verte

syctom
l'agence métropolitaine des déchets ménagers

Quel accueil complémentaire des biodéchets ?

Les enjeux qui guident notre réflexion :

- La maximisation des quantités accueillies et préparées dans l'installation avec maintien ou non du traitement
- La place disponible pour les équipements d'accueil et de traitement
- La qualité environnementale du process et du transport

syctom
l'agence métropolitaine des déchets ménagers

Les options possibles

Option 1

Préparation et transfert pour traitement externalisé d'**au moins 30 000 tonnes de biodéchets**

Option 2

Accueil et **traitement par compostage sur site** de 8000 tonnes de biodéchets (prévu dans le marché)

+ préparation et transfert d'une quantité additionnelle de biodéchets (10 à 12 000 tonnes)

Avantages/inconvénients de chaque option

Option 1

Préparation et transfert pour traitement externalisé de plus de 30 000 tonnes de biodéchets

Avantages :

- Une option **plus volontariste** pour accompagner la réussite de la politique d'incitation à la collecte séparative des biodéchets
- Un **process unique plus compact** pour la préparation des biodéchets réceptionnés

Inconvénients :

- Un **traitement final externalisé**
- Des exutoires qui restent **à déterminer**

Avantage/inconvénient de chaque option

Option 2

Accueil et traitement par compostage sur site de 8000 tonnes de biodéchets + préparation et transfert d'une quantité additionnelle de biodéchets (10 à 12 000 tonnes)

Avantages :

- Un équipement **conforme aux engagements** de traitement sur site
- Une **première étape** pour accompagner la montée en puissance de la collecte des biodéchets
- Un **compost produit et utilisable localement**

Inconvénients :

- Des **quantités** de biodéchets réceptionnés limitées
- **Deux lignes** de traitement / préparation différentes, davantage consommatrices de place dans l'Unité de Valorisation Organique
- Des **installations complémentaires** à envisager

syctom
l'agence métropolitaine des déchets ménagers

Quelle préparation pour les quantités accueillies et traitées à l'extérieur de l'installation ?

Le choix s'oriente vers **une préparation** – plutôt qu'un simple transfert – afin de :

- faciliter le transport
- faciliter la maîtrise des odeurs durant le transport

Préparation envisagée **: une « pulpe »** (ajout d'eau au mélange issu d'un premier broyage/criblage) permettant :

- la production d'un compost normé
- une valorisation énergétique par méthanisation

Solution technique envisagée pour le pré-traitement des biodéchets avec traitement externalisé

Principe : préparation des biodéchets et fabrication d'une **pulpe méthanisable**

Broyage préliminaire

Criblage

Pulpage

Affinage pulpe

Stockage pulpe

En conclusion

- Des **prévisions** de gisement de biodéchets volontaristes
- Des **choix de traitement** à mettre en cohérence avec le gisement attendu, avec les initiatives des collectivités locales et avec la LTECV
- Des **études détaillées** à conduire sur ces hypothèses

syctom
l'agence
métropolitaine
des déchets
ménagers

Echanges

syctom
l'agence
métropolitaine
des déchets
ménagers

Les prochains rendez-vous

Les prochaines étapes

- **Groupe de travail n°3 (alternative à la méthanisation sur site / valorisation énergétique)**

  Date : Lundi 4 avril

  Lieu : Mairie du 13ème arrondissement de Paris

- **Comité de suivi :** 21 avril

- **Groupe de travail n°4 (intégration du projet / accompagnement du projet)**

  Date : 12 mai 2016

  Lieu : Mairie d'Ivry

- **Comité de suivi :** 27 mai

S’exprimer et participer

S’exprimer et participer

le site internet du projet :

http://projet-ivryparis13.syctom.fr

Contacter le garant

garant.ivryparisxiii@gmail.com

syctom
l'agence
métropolitaine
des déchets
ménagers

Merci de votre attention

Enfouissement

Situation Syctom

	2012	2013	2014	2015 provisoire
ISDND	En tonnes			
OMR + déclassements	180 144	159 367	123 385	127 754
Refus de tri CS	6 120	6 551	6 619	6 472
Refus de tri OE	90 556	87 692	81 098	75 000
Total ISDND	**276 820**	**253 610**	**211 102**	**209 226**

ISDD – stockage dangereux				
DD issus de l'incinération Syctom	42 220	41 253	41 409	41 596
DD issus de l'incinération hors Syctom	2 900	3 080	2 742	2 782
Total ISDD	**45 120**	**44 333**	**44 151**	**44 378**

ISDI – stockage inertes				
Inertes déchèteries du Syctom	6 731	6 459	6 838	6 000
Inertes issus des centres de tri privés	14 588	15 000	20 407	20 000
Total ISDI	**21 319**	**21 459**	**27 244**	**26 000**

Situation Région IdF

ISDND – stockage non dangereux			provisoire	
Déchets des ménages (OMR+encombrants)			356 573	
Déchets des entreprises			1 592 691	
Ss produits de traitement			427 887	
Total ISDND			**2 377 150**	